



Présentation du Syndicat de Normandie de la CFE Énergies

Le syndicat de Normandie, affilié à la fédération CFE Énergies, représente sur notre région, les salariés agents de maîtrise, techniciens, ingénieurs et cadres des Etablissements normands des Industries électriques et gazière (IEG).

Fort de plus de 500 adhérents, il constitue le plus important syndicat de la fédération de par ses effectifs.

Ses principales sections sont situées dans des pôles de Production d'EDF (Centrale thermique du Havre, Centrales nucléaires de Flamanville, de Paluel et Penly), Commerce d'EDF, de Transport (RTE et GRT Gaz), de Distribution (ENEDIS et GRDF).

Le syndicat se positionne en tenant compte des enjeux et contraintes spécifiques de ses adhérents sur son territoire.

CAHIER D'ACTEUR

Assurer l'avenir des missions de service public de l'Énergie : fournir de l'énergie compétitive et propre à tout le pays au même prix, toute l'année, en toutes conditions avec pragmatisme et sans dogmatisme

INTRODUCTION

Transition énergétique ou juste transition électrique ? L'objectif de ce débat public doit être de contribuer à la réduction des émissions de CO₂, et non avec un faux nez, uniquement de réduire la production d'électricité d'origine nucléaire.

La programmation pluriannuelle de l'énergie doit couvrir tout le spectre des énergies et ne pas se restreindre à la seule production d'électricité car celle-ci est déjà décarbonée à 92 % en France grâce au mix nucléaire et hydraulique (ENR pilotable). Si nous voulons atteindre les objectifs en matière de limitation de notre production de CO₂, le volet de l'énergie carbonée utilisée essentiellement pour la mobilité (transport par route, rail, fleuve et mer) et pour l'habitat collectif et individuel (chauffage et isolation) doit être absolument abordé.

ENR INTERMITTENTES ET PRINCIPE DE REALITE

Avec sa géographie, notre région maritime et venteuse peut être propice au recours aux énergies renouvelables (ENR) intermittentes comme l'éolien terrestre, l'éolien marin, l'hydrolien, mais n'est guère adapté au solaire photovoltaïque. Par ailleurs notre hydrologie ne permet pas de recourir au stockage électrique hydraulique classique (par pompage STEP) et nous exposera aux technologies de stockage par batteries de forte puissance quand elles seront technologiquement au point (effort de R&D

NOS POLES NORMANDS

PRODUCTION ELECTRIQUE

Centrale thermique au charbon

L'intérêt de cette filière est de sécuriser la production de pointe, notamment les soirs d'hiver. Le gouvernement entend stopper l'activité de la centrale N°4 du Havre. Nous plaidons pour que les expérimentations de nouveaux combustibles (d'origine biomasse et déchets urbains) en cours soient poursuivies.

Centrales nucléaires

Débat passionné à l'excès en France (seul pays au monde où un activiste a pu tirer en 1982 une roquette contre une centrale en construction...) sur la place du nucléaire dans notre mix énergétique, où trop souvent le dogme (ou le romantisme) l'emporte sur la physique et la raison. Cependant notre parc est devenu un outil essentiel de lutte contre l'effet de serre, grâce sa production à très faible dégagement de CO₂ et son haut niveau de sûreté vérifié par l'ASN. Et il assure son rôle d'amortisseur en absorbant l'intermittence des énergies renouvelables non pilotables de façon massive et instantanée, grâce à la manœuvrabilité de pilotage des réacteurs.

L'avenir de la filière industrielle passera par le raccordement prochain au réseau de l'EPR de Flamanville puis par la construction de réacteurs « Nouveau Modèle » afin de prendre le relai du parc actuel entre 2030 et 2050.

Depuis 2015, l'exploitant est engagé dans un vaste programme industriel, appelé Grand Carénage, sur nos centrales nucléaires qui implique la rénovation, le remplacement de gros matériels et l'intégration des mesures post-Fukushima. Ces travaux lourds devraient durer jusqu'en 2025 et permettent, en prolongeant la durée de vie de ce patrimoine industriel une production de MW au plus bas coût.

Les moyens et l'indépendance de l'ASN peuvent encore être renforcés.

LA PLACE DU GAZ DANS LE MIX

L'électricité étant déjà fortement décarbonée, il faudra privilégier pour les autres usages le gaz et les ENR non électriques, venant en substitution des autres énergies fossiles : la biomasse (sous forme de chaleur) et le bio-méthane injecté dans le réseau (Power to Gas). Un énorme avantage du gaz tient dans ses capacités de stockage. Le gaz offre également une possibilité de diversification et donc de redondance de notre mix énergétique.

En substitution aux autres énergies fossiles (fioul, charbon), le gaz permet de réduire d'un tiers les émissions de CO₂, et dans la mobilité (GNV et bioGNV) de lutter contre les particules fines et le Nox s'il remplace le diesel, responsable de plusieurs dizaines morts par an en France.

Son utilisation, dans des centrales Cycle Combiné Gaz (CCG), permet également pour un impact modéré en CO₂ d'avoir des moyens de production électrique flexibles à la pointe pour sécuriser notre réseau.

Avec l'hydrogène d'électrolyse, le stockage d'énergie issue de l'électricité renouvelable intermittente deviendra possible.

Le Bio-méthane peut devenir une filière pour nos collectivités locales ainsi que pour nos agriculteurs car il transforme des déchets agricoles et urbains en énergie, tout en renforçant l'indépendance énergétique de la France. De plus la méthanisation permet de diminuer le recours aux engrais chimiques grâce à l'utilisation des digestats produits.

Par contre nous sommes opposés à la méthanisation issue de cultures spécifiques, préférant que nos terres arables soient plutôt utilisées pour nourrir la population.

QUEL DISTRIBUTEUR ELECTRICITE DEMAIN ?

L'augmentation de 19 % à 40 % la part d'électricité renouvelable d'ici 2030 (objectif de la LTECV) grâce à de nouvelles ENR intermittentes entraînera des répercussions sur la qualité de la fourniture électrique et la sécurité d'approvisionnement, impactant fortement le gestionnaire de réseau et le distributeur.

Le développement de l'autoconsommation tout en voulant bénéficier de l'aspect assurantiel du réseau sera également difficile à surmonter sans constituer un réseau intelligent (Smart-Grid).

Le déploiement des compteurs communiquant lui, sera d'une grande aide.

Un rééquilibrage du TURPE sera nécessaire : n'oublions pas que pour l'électricité nous disposons d'un des tarifs d'acheminement les plus compétitifs d'Europe (< 0.15 €/kWh contre 0.20 en moyenne Europe et 0.30 en Allemagne), et que la solidarité territoriale est aujourd'hui assurée à travers la péréquation tarifaire.

L'ÉNERGIE DANS NOS QUOTIDIENS

HABITAT

Chauffage

Le remplacement des moyens de chauffage carbonés (bois, charbon, fioul) par d'autres plus respectueux de l'environnement (pompe à chaleur électrique, chaudières à condensation au gaz, géothermie, solaire thermique pour l'eau chaude sanitaire...) doit être priorisé et incité.

Isolation

Le déploiement dans le logement neuf de la norme RT2020 ainsi que des mesures incitatives à la rénovation

énergétique des bâtis existant sont des leviers incontournables à développer en priorité.

MOBILITÉ

Mobilité électrique

Le pilotage de la recharge des véhicules électriques sera un levier incontournable pour la gestion des appels de puissance du réseau, mais aussi un moyen de stockage décentralisé. Par ailleurs, la technologie actuelle des batteries (Cobalt, Lithium...), nous expose au cas de conscience sur l'impact sociétal de l'exploitation minière en Afrique des terres rares nécessaires, puis à la dépendance aux fournisseurs chinois. Allons-nous juste délocaliser hors de notre vue, de notre continent, notre pollution ? Comment allons-nous maintenir notre souveraineté et notre indépendance énergétique ?

Des pistes pour réduire l'empreinte carbone peuvent être le recours aux véhicules légers électriques, la mobilité hydrogène issue de l'électrolyse, l'utilisation du GNV et bioGNV pour les véhicules routiers lourds, et nous laisse entrevoir le développement de véhicules autonomes partagés.

Mobilité rurale

L'écologie ne doit pas être citadine et punitive, et nous sommes particulièrement vigilants envers nos concitoyens ruraux les plus modestes, qui doivent chercher loin un travail peu rémunérateur avec leurs véhicules thermiques usagés, en l'absence de politique de transports en commun ou partagés, adaptés dans nos territoires.

TRANSPORT LOURD

Transport maritime et qualité de l'air

Les navires marchands utilisent essentiellement du fioul lourd, sous-produit du pétrole, qui émet en grandes quantités de particules fines, des oxydes d'azotes, et surtout, des oxydes de soufre. Les émissions du transport maritime, provoqueraient 60 000 décès prématurés par an dans l'Union Européenne. Les carburants maritimes ont une teneur en soufre plus de 3 000 fois supérieure à celle des carburants utilisés par les voitures et les camions.

Les **17** plus grands porte-conteneurs émettent ensemble autant d'oxydes de soufre **que toutes les voitures du monde**. Le transport maritime est en outre responsable d'environ **3 % des émissions mondiales de CO₂**. Une évolution des modes de propulsion maritime est indispensable, par exemple l'utilisation de GNL ou d'hydrogène.

Fret ferroviaire et fluvial

Le développement des modes de transport de marchandises massifiés, alternatifs et complémentaires à la route et permettant de contribuer activement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, doit constituer une priorité de la politique régionale des transports de marchandises. Le premier démonstrateur français de train à hydrogène est opérationnel, il pourra aussi contribuer à la sauvegarde des petites lignes.

L'EMPLOI

Nous ne sommes pas convaincus de la création d'emplois (nombre et haut niveau qualification) dans les ENR éoliennes et solaires : aujourd'hui la filière de conception et fabrication est maîtrisée hors de France voire d'Europe. L'ouvrage rapidement assemblé, ne nécessite que peu d'emplois qualifiés pendant sa phase d'exploitation.

Par ailleurs, les montages en France de filiales de nos

grands groupes nationaux hors du statut des IEG, nous laissent entrevoir de la moins disance-sociale.

Par contre l'isolation en rénovation des fonciers bâtis constituera un gigantesque réservoir d'emplois dans le bâtiment.

CONCLUSION

Nous recommandons un mix diversifié, peu carboné, équilibré, pragmatique et non dogmatique :

- Pour la production d'électricité : stopper la fermeture des moyens de production pilotables existants, engager sans plus tarder, la construction de nouveaux moyens thermiques (biomasse, CCG), nucléaires (EPR nouveau modèle) tout en continuant à développer les EnR intermittentes, en tenant compte des limites physiques de leur intégration aux réseaux électriques.
- Pour la chaleur : promouvoir la pompe à chaleur électrique, la chaudière à condensation au gaz, la géothermie, le solaire thermique pour l'eau chaude sanitaire, l'isolation renforcée.
- Pour le transport maritime : promouvoir le GNL.
- Pour le transport lourd : promouvoir le GNV et bioGNV, développer le fret plutôt que le transport routier.
- Pour la mobilité individuelle : promouvoir des véhicules légers électriques ou à hydrogène.

Enfin, la transition énergétique :

- être guidée par le Service Public et non par des intérêts partisans.
- doit soutenir notre tissu industriel et nos filières.
- ne doit pas être un prétexte permettant la régression sociale des acteurs de la Branche de l'Énergie.